

# COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 2017 - 9,00 F



3791396009001 20170

7/01/1989

## BONNE ANNÉE 1989



# MONITEUR DE LA FLOTTE

## il faut savoir

### L'EXERCICE

### D'UNE ACTIVITE PRIVEE

### PAR LES APPELES

Une question est souvent posée par les appelés du service militaire actif : « Est-ce que je suis autorisé à travailler, dans le secteur privé, en dehors du service? »

L'article 103 du statut général des militaires répond affir-

mativement à cette question que les jeunes se posent à plusieurs titres : aider la famille dans son activité commerciale, artisanale ou agricole, donner un coup de main à l'ancien patron, aider un voisin.

Les jeunes gens accomplissant le service militaire actif ont la faculté, pendant les permissions et congés, de se livrer, en tenue civile et sous leur propre responsabilité et, le cas échéant, celle de leur employeur, à un travail rémunéré ou non.

Un travail dans le secteur privé est donc autorisé. Les appelés ne doivent cependant pas prendre d'engagement ferme car les activités militaires sont prioritaires. Et ils ne peuvent jamais être absolument certains d'être libres à la date à laquelle ils envisagent de travailler bénévolement ou contre rémunération. Ils doivent donc, au préalable, s'assurer qu'ils sont libres de toute

astreinte liée à l'exécution du service.

Il est nécessaire pour les appelés qui exercent une activité privée de se couvrir contre les risques encourus du fait de cette activité. Il faut veiller, en particulier, à ce que l'employeur soit en règle, à leur sujet, avec la législation sociale. En effet, un accident survenu dans le cadre d'une activité privée n'ouvre droit à aucune prestation du code des pensions militaires d'invalidité. Il faut veiller à ce que l'employeur verse l'ensemble des cotisations de Sécurité sociale sur les salaires perçus ou à défaut souscrire une assurance en cas de travail non rémunéré.

## télex



### DE LA JEANNE D'ARC ET DU CDT BOURDAIS

**D**urant un long transit de dix jours, rythmé par l'entraînement quotidien, les midships confrontent désormais leurs connaissances livresques avec les aléas de l'océan ; pour eux les exercices se succèdent, semblables et différents, leur apprenant jour après jour leur métier de demain.

Les quarts sont toujours un peu une aventure : un voilier croisé par hasard, la beauté stellaire des nuits, l'hélicoptère qui décolle, la séance de sport sur le pont d'envol, l'exercice majeur de sécurité, où tout un équipage se trouve métamorphosé en martiens avec cagoule, lunettes de protection et tenue « S », autant de raisons de ne pas se lasser de l'infinie diversité des heures. En mer pas une seule ne ressemble à sa sœur. Toutes ont leur poésie et leur charme indéfinissable.

Mais c'est aussi un émerveillement de pouvoir enfin dire : « Terre, terre » presque cinquante ans après Christophe

Colomb, lorsque nous atterrissons sur Saint-Domingue, le 17 décembre ; vingt et un coups de canon saluent aussitôt la terre.

Autour de l'Alcazar et de la cathédrale Santa Maria, les belles demeures patriciennes du XVI<sup>e</sup> siècle évoquent avec leurs pierres burinées par le temps les splendeurs de l'âge d'or, et les exploits des navigateurs d'autrefois. Dans le sillage de ces découvreurs du Nouveau monde, l'équipage du catamaran français *Jet Service*, qui vient d'effectuer la « Route de la découverte » en moins de 15 jours, fait pour nous une arrivée triomphale.

Mais déjà les rivages de Saint-Domingue s'estompent dans le lointain. Après deux courtes journées de mer, lorsque nous arrivons dans le chenal de Port d'Espagne, capitale de Trinidad, c'est un peu la même escale qui continue.

S'il fallait trouver un mot pour résumer Trinidad, ce serait une musique... celle des orchestres de Steel Band.

Mais, pour tous, Port d'Espagne est, d'abord et surtout,

l'escale de Noël. Un Noël sous les tropiques, sans neige et sans sapin, où les pensées de nos marins vont là-bas, très loin au-delà de l'océan, retrouver des êtres chers, le soir du 24 décembre, lors de la messe de minuit célébrée sur le pont d'envol, en présence de Mme Debenest, ambassadeur de France ; de Mme Robinson, épouse du Premier ministre ; de M. Williams, maire de Port d'Espagne ; de M. Rodriguez, préfet de police, et de nombreuses personnalités. Le recueillement et l'émotion sont dans tous les cœurs. Mais la joie et la bonne humeur sont également au rendez-vous : sur la plage avant du bâtiment se succèdent musiciens et imitateurs...

Demain, quand nous larguerons la dernière aussière, avant d'appareiller pour Carthagène, resteront en nos mémoires la saveur étrange de ce Noël caraïbe et le souvenir d'une escale remarquablement organisée par l'ambassade de France, où l'accueil des Coast-Guards et de toute la population aura été exceptionnellement chaleureux.

### DE LA LYRE

**V**endredi 18 décembre 1988, 8 h 30 locales. Dix

jours après son entrée dans le Golfe, le CMT *Lyre* accoste dans le vaste complexe portuaire d'Al Jubail.

Dès les premiers contacts, le ton est donné par la gentillesse de l'accueil saoudien et les efforts fournis pour rendre le séjour agréable à l'équipage français : l'ambiance sera amicale et détendue. A bord, chacun s'active à préparer le traditionnel cocktail du premier soir. Celui-ci permettra de faire connaissance avec les représentants des autorités locales, ainsi qu'avec les membres de la Navfco française, qui entretiennent depuis de longues années des liens étroits entre les marines des deux pays, liens nés du contrat Sawari.

Le lendemain, tandis qu'une quinzaine de marins de la *Lyre* découvrent le cadre fastueux de la base navale d'Al Jubail à l'occasion d'un grand déjeuner donné en leur honneur, leurs homologues saoudiens se font présenter le chasseur de mines tripartite.

Et le 21 décembre, après une matinée de chasse aux mines au cours de laquelle elle aura su prouver son efficacité en trouvant deux mines d'exercice, la *Lyre* s'éloigne cap au sud-est. ■